

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2023-07
Occupation du domaine public
Travaux

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 et suivants ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande d'autorisation en date du 5 janvier 2023 de l'entreprise SANUELEC domiciliée 2 rue Jean Renoir 21000 DIJON;

ARRETE

Article 1 : En raison des travaux ENEDIS, l'entreprise SANUELEC est autorisée à mettre en place une nacelle au 4bis route de Chatillon le 24 janvier 2023.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes.

Article 3 : L'entreprise SANUELEC, la Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de la bonne exécution du présent arrêté.